



	<p>L'invité Manuel Silva, fondateur de HD-Signs P 5</p>		<p>Recrutement Des postes à pourvoir dans le secteur bancaire P 10</p>	<p>Gagnez des places Pour vos sorties en Vaucluse Voir en Page 13</p>
---	---	---	--	--

Le magazine de l'économie

N° 3939 du 13 février 2020 - 0,65€

Vaucluse Hebdo



«Handi, C'EST OUI!»

Labellisée «Handi, c'est oui», l'agence de Sorgues a augmenté significativement le recrutement de personnes en situation de handicap parmi les intérimaires délégués et les collaborateurs permanents





ENTREPRISES D'ICI

Synergie et handicap Pour un emploi responsable



Sans être exemplaire, au sein du groupe Synergie, la part de travailleurs handicapés, en 2016, était de 2,14 %. On est passé à 3,17 % en 2017 puis à 4,45 % en 2018. L'objectif est d'arriver à 6 % dans deux ans », affirmait François Pinte, responsable RSE du réseau



Engagé depuis 15 ans pour l'emploi des personnes en situation de handicap, Synergie, réseau européen de services RH (intérim, recrutement, formation, conseil, inclusion et diversité), a décerné le label «Handi c'est oui» à son agence de Sorgues.

Unique sur le marché du travail temporaire, Synergie et sa Mission Handicap ont lancé «Handi, c'est oui», en avril 2018. Sur le département, la labellisation de Synergie Sorgues fait suite à celle de trois agences franciliennes du groupe (Courbevoie, Paris Tertiaire et Paris Prestige, spécialisée dans le secteur de la mode haute couture). Au total, l'enseigne a décerné le label à 25 de ses agences, avec l'objectif de passer à 36 en janvier 2020. Et 60 en 2021. Dans les labellisées «Handi, c'est oui», les collaborateurs, sensibilisés sur le sujet, se sont portés volontaires pour suivre une formation et devenir

eux-mêmes experts de l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap, dans un travail de réseau avec des partenaires, comme Cap Emploi. «Il s'agit d'aborder le comment du recrutement lorsqu'on se retrouve en face d'une personne en situation de handicap, explique Laurence Baechel. Quelles sont les questions à poser, à ne pas poser... C'est important pour libérer la parole et faire en sorte qu'il y ait plus de transparence pour adapter un candidat à un besoin», explique la responsable du secteur Vaucluse Sud Drôme et Côte d'Azur. Au sein du groupe Synergie, «le taux d'emploi des travailleurs handicapés atteignait 4,17% en 2018 et 4,3% l'an dernier», souligne Mme Baechel.

«Cela représente 56 collaborateurs dans le groupe dont 26 sur la zone Sud-Est», indique, de son côté, Claire Millaud, responsable de l'agence de Sorgues, l'une des cinq agences qui gèrent, en moyenne, un volant de 450 intérimaires sur le 84.

Synergie et la Mission Handicap : un engagement quotidien et continu

La Mission Handicap Synergie favorise l'emploi des travailleurs en situation de





L'équipe «très féminine» de l'agence de Sorgues dirigée par Claire Millaud

handicap au travers d'un accompagnement 100 % sur-mesure : formation, coaching, recrutement, aménagement du poste de travail, suivi individualisé. Le label «Handi c'est oui», s'ajoute à des outils qui font référence comme les sessions de job dating Handi'Matinales ou encore les ateliers de sensibilisation en entreprise Handi'Sensib.

En relation permanente avec le réseau national d'agences Synergie et les organismes et partenaires de l'emploi référents, la Mission Handicap organise

plus de 500 événements chaque année.

Localement, «nous travaillons régulièrement avec la préfecture et la Direccte du Vaucluse dans le cadre du «Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises» (PaQte). C'est un programme favorisant l'embauche et l'investissement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville», explique Laurence Baechel.

Combattre les préjugés

L'insertion professionnelle des personnes en situation de han-

dicap est d'abord «un combat contre les préjugés, les appréhensions qui freinent leur accès à l'emploi», insiste Laurence Baechel.

En valorisant les agences et leurs clients qui banalisent le recrutement de travailleurs handicapés, le label «Handi C'est Oui» «contribue au changement des mentalités».

Sur ce chapitre, Synergie a engagé une opération de communication «1 001 missions» pour aller plus loin auprès des clients et prospect. «C'est une initiative qui accompagne les

entreprises dans leur recrutement inclusif.»

En France, 1,3 % d'intérimaires en situation de handicap a été recensé. «C'est trop peu, quand on sait que les entreprises manquent de compétences et qu'il y a 500 000 travailleurs handicapés au chômage», a déclaré la ministre du Travail, Muriel Pénicaud en fin d'année dernière.

Et pourtant... L'intérim se révèle être un tremplin particulièrement efficace vers l'emploi durable des travailleurs handicapés.

Au travers d'une première mission limitée dans le temps, il permet de lever les a priori sur le handicap, rassurer les entreprises sur leurs possibles craintes et réticences. Et renforcer les compétences du salarié. En ce sens, La «Loi Pénicaud» du 5 septembre 2018 «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel» réforme l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et crée un nouveau cas de recours à l'intérim : «Bénéficiaire de l'obligation de l'emploi». Qu'on se le dise.

Le saviez-vous...

- 80 % des handicaps ne sont pas visibles,
- Dans 85 % des cas, le poste de travail d'une personne handicapée ne requiert aucun aménagement,
- 2,7 millions : le nombre de personnes en situation de handicap et en âge de travailler,
- 19 % : le taux de chômage des travailleurs handicapés, contre 10 % tous publics confondus,
- 801 jours : l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage pour les demandeurs d'emploi handicapés, contre 595 jours tous publics confondus,
- 75 % : la part des demandeurs d'emploi handicapés avec un niveau de qualification inférieur au bac,
- 3,4 % : le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés dans les entreprises du secteur privé, pour une obligation légale de 6 %.